



## Double imposition et oubli de déclaration

Par **thelightsound**, le **18/04/2024** à **20:34**

Bonjour,

Je suis un coréen résidant en France.

J'ai une activité d'auto entrepreneur en Corée que je pratique à distance depuis la France

Cela fait 4 ans maintenant

Je n'ai jamais déclaré mon compte coréen en France car je ne savais pas que c'était obligatoire

Ce compte contient environ 50000 euros

Je voudrais régulariser ma situation mais j'aimerais d'abord savoir si je risque que la France me demande de payer des impôts sur ces revenus si je commence à déclarer ce compte.

Mon foyer fiscal est en Corée (d'après moi) mais je suis exonéré d'impôt là bas

Merci d'avance pour votre aide

Par **john12**, le **20/04/2024** à **12:20**

Bonjour,

Votre situation fiscale n'est pas très claire. Pour pouvoir essayer de vous répondre, il faudrait préciser.

Votre auto-entreprise est-elle bien déclarée en Corée et pas en France ?

Quelle est la nature exacte de l'activité exercée, à distance dites-vous, sur le territoire coréen ?

Avez-vous des installations professionnelles en Corée ?

Concernant votre foyer fiscal que vous pensez être fixé en Corée, alors que vous semblez

résider en France. Quelle est votre situation de famille et notamment, si vous êtes marié, où résident votre épouse et vos enfants éventuellement ?

Faites-vous votre déclaration de revenus en France et dans l'affirmative, quels revenus déclarez-vous ?

Dans l'attente éventuelle de vos précisions,

Cordialement